



Département
Direction des Etudes / Service Jury

**PROCÈS VERBAL DU JURY
d'Attribution du diplôme de l'ENSOSP mention
« Pharmacien capitaine sapeur-pompier volontaire »**

VU le décret n° 2004-502 du 7 juin 2004 relatif à l'École nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers,

VU l'arrêté du 13 décembre 1999 modifié relatif à la formation des sapeurs-pompiers volontaires,

Le jury d'attribution du diplôme de l'ENSOSP « mention pharmacien capitaine sapeur-pompier volontaire » s'est réuni le 6 novembre 2015 à 14 H 00 à l'École nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers,

Placé sous la présidence de M. le Colonel Samuel GESRET, représentant le directeur général de la sécurité civile et de la gestion des crises, il était composé de :

M. le Colonel François PRADON, représentant le directeur de l'École nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers,

M. le Colonel Jean-Yves NOISETTE, Directeur départemental des services d'incendie et de secours du Vaucluse,

M. le Colonel Philippe VASSEUR, médecin-chef de sapeur-pompier professionnel de l'ENSOSP,

Mme le Colonel Kerstin STREFF, pharmacien-Chef de sapeur-pompier professionnel du service d'incendie et de secours du GARD.

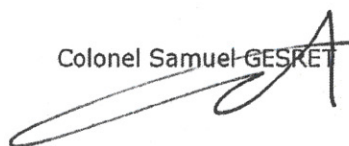
Le diplôme sanctionnant la formation de pharmaciens de sapeur-pompier volontaires est décerné aux pharmaciens dont les noms suivent :

N°	GRADE	NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	SDIS
1	Pharmacien	BONJEAN	Claudette	27/03/1962	63
2	Pharmacien	BOUCHON	Pascale	18/10/1969	63
3	Pharmacien	BRUNEL	Mireille	04/12/1963	63
4	Pharmacien	DE LACROIX DE LAVALETTE	Sophie	30/06/1961	50
5	Pharmacien	FLOQUET	ELISABETH	28/06/1959	69
6	Pharmacien	QUEBRE	Nathalie	03/07/1961	47
7	Pharmacien	SAUGEOT	Nathalie	19/05/1981	69

Fait à Aix-en-Provence, le 6 novembre 2015

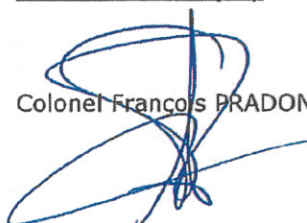
Le président du jury

Colonel Samuel GESRET



Les membres du jury

Colonel François PRADON



Colonel Jean-Yves NOISETTE



Colonel Kerstin STREFF



Colonel Philippe VASSEUR,



M. DARROUZES (abs, excusé)